

Ce que les recteurs aimeraient entendre comme déclaration gouvernementale à la communauté française

L'enseignement et la recherche universitaires constituent la clé de voûte du développement culturel, politique, économique et social, tant à titre individuel que pour la collectivité.

La liberté d'accès à la formation universitaire et l'autonomie des universités sont les meilleurs garants de la démocratie.

En dépit d'une longue période d'austérité, les universités de la Communauté française ont soutenu un effort important pour le maintien de la qualité de l'enseignement, de la recherche et du service à la société. Il revient maintenant au gouvernement de la Communauté française de leur assurer le financement indispensable tant pour leur fonctionnement quotidien que pour le renouvellement de leurs infrastructures. Pour le surplus, ces nouvelles modalités de financement doivent être conçues de façon à éviter la compétition sauvage entre institutions et à favoriser, au contraire, la coopération interuniversitaire. Ainsi, dans le respect du libre choix de chacune des institutions, des dispositions légales particulières devront favoriser toute forme de collaboration entre les institutions universitaires qui le souhaitent.

Enfin, le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour rétablir l'égalité de traitement entre les institutions universitaires, dans le respect des habilitations qui leur sont conférées par le décret du 5 septembre 1994 relatif au régime des études universitaires et des grades académiques.

Ainsi, le gouvernement, en reconnaissant la spécificité des universités, et leur rôle primordial pour le développement culturel, économique et social, en leur assurant un financement qu'elles peuvent légitimement attendre, en mettant en place les incitants à la coopération interuniversitaire, apaisera le climat universitaire et permettra aux institutions de se consacrer pleinement à leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la société pour le plus grand bien de tous les francophones, wallons et bruxellois.